

L'ÉCHO DES COLONNES

Mars 2009

N° 32

Éditorial

Le jeudi 18 décembre 2008, vous étiez nombreux à assister à la projection des deux films réalisés, dans les années 60, sous la direction de Pierre Le Bourbouac'h. *Mon lycée aux rayons X* et *Michèle* font partie, il est vrai, du patrimoine de l'établissement mais, au-delà, ils constituent des témoignages précieux sur l'ambiance d'un lycée de garçons et la qualité de certaines activités périscolaires.

Cette projection nous rappelle, et ce n'est pas son moindre mérite, la nécessité de recueillir, au plus vite, les témoignages écrits et oraux, les photographies et les films d'amateurs concernant la vie du lycée dans les années antérieures à 1970.

Rencontres sportives, distributions solennelles des prix, séances théâtrales, sorties scolaires, cérémonies religieuses, visites ministérielles... autant de manifestations qui ont certainement laissé quelques traces dans les familles, les journaux locaux ou sur des pellicules et qu'il est plus que temps de sauver.

La dernière assemblée générale a été l'occasion d'échanges sur les activités de l'association et il a semblé aux membres présents que l'offre des conférences sur la ville de Rennes ainsi que la difficulté de réunir un public de plus de soixante-dix personnes, quelle que soit la valeur ou la notoriété du conférencier, devaient nous amener à limiter nos ambitions dans ce domaine.

L'Amélycor vous proposera donc une conférence, un film ou une intervention autour de nos collections par trimestre et, en contrepartie, la possibilité de découvrir des lieux, des expositions et d'autres collections dans la région rennaise.

Nous commencerons ce premier semestre par le Musée de géologie et de minéralogie de Rennes 1 et par la collection d'épis de faïtage de M. Bellenger-Rouault, membre de notre association.

Pour le comité de rédaction
Le président

Jos Pennec

Ne me fermez pas ! Le blount s'en chargera



CLIN C

Pour 2009 ... je vois...

Association pour la MEmoire du LYcée et COllège de Rennes

Cité scolaire Emile Zola 2 avenue Janvier CS 54444

35044 RENNES Cédex
www.amelycor.org



Suivez le bœuf

Il advient parfois que le chroniqueur, fût-il modestement une chroniqueuse dont la rubrique n'échoit qu'une fois par an, soit désespérément en panne d'inspiration. Comment diantre trouver quelque rapport entre l'Année du Bœuf qui commence, le Lycée Zola, et Amélycor ?

En des temps plus anciens, celle que Jean-Noël appelle encore affectueusement « Madame le Censeur des Etudes » m'aurait sans doute pardonné d'utiliser son nom pour faire un mot, et me tirer d'embarras... mais, franchement, le procédé eût fleuri l'artifice, sans m'assurer au demeurant la certitude d'un succès bœuf !

Fallait-il, donc, trouver un autre détour et annoncer que tel pilier d'Amélycor s'engageait, pour célébrer, avec retard, le Nouvel An chinois, à faire un bœuf avec ses comparses du QIR dans le cadre des jeudis musicaux de notre Association.

C'eût été, à tout le moins, mettre la charrue avant les bœufs (notre vibrant harpiste émérite n'a apparemment rien prévu de tel !), et, rétrospectivement, donner à penser que je ne faisais pas la différence entre Guy Ropartz et Louis Armstrong.

Mieux valait creuser un autre sillon...

Rien, non plus, du côté de François Missoffe qui, coïncidence amusante et transition inespérée, créa, au cours de sa jeunesse, un orchestre de jazz avec Boris Vian. Las, le futur ministre naquit à Toulon, et fit ses études à La Flèche... pas au Lycée de Rennes !

C'est alors que je décidai de prendre quelque distance et d'aller chercher ailleurs sérénité et hypothétique inspiration, plutôt que de continuer à travailler, en vain, comme un bœuf.

Et là, ô miracle, je VIS, à l'entrée du Musée d'Alep, un bœuf en basalte, colossale reproduction à l'identique de celui du fronton d'un temple araméen bâti il y a près de 3000 ans. Et, sur le socle de ce bœuf, un animal couché sur le dos. L'animal, qui au vu de ses cornes à ramures, serait plutôt un cerf qu'un veau, arborait au flanc un cordon ombilical enroulé, affichant très exactement la forme, familière et cependant inattendue, d'une... gidouille. Je tenais là, dans la lointaine Syrie, sinon l'explication de cet étonnant bas-relief, du moins la solution de mon petit problème d'écriture !

Comme le concluait invariablement Alexandre Vialatte l'auvergnat, brillant chroniqueur s'il en fut : « Et c'est ainsi qu'Allah est grand ! ».



Cl. J-Y T



Cl. G T

Je souhaite à nos lecteurs une excellente Année du bœuf !

Wanda Turco

CONCOURS
de
GIDOUILLES

Voir dérèglement en page 17



Jacob de Wet, L'incendie de Troie – Musée des beaux-arts de Rennes

On trouve tout dans le *Journal des Sçavans*

En juin 1777, le *Journal des Sçavans* rendait compte de quelques parutions dont des *Contes mis en vers*.

Cet ouvrage commis par « un petit-cousin de Rabelais » (sic !) avait été édité à Londres, il « se trouve à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1775 ; in 8° de 238 pages. Prix, 3 liv. broché. »

Le rédacteur du J.d.S. reconnaît à l'auteur « de la facilité, du naturel, de la gaîté, trop peu de poésie peut-être... »

Il cite un des contes...

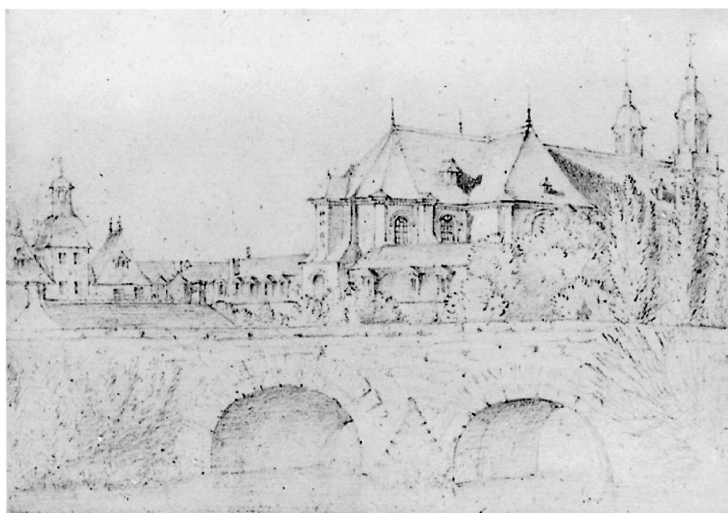
Les Trois Malheurs

*Deux bons amis, après une très longue absence
Se rencontrent enfin, par effet du hasard.
Pour trancher court, je mets à part
Tous les menus détails d'une reconnaissance.
Comment- te portes-tu ? dit l'un. L'autre repart
-Pas trop bien. J'ai tâté du béni mariage,
Depuis que je t'ai vu. -Tu fis en homme sage.
-Pas tout à fait. J'ai pris la plus méchante femme...
-Tant pis. - Pas trop tant pis :
Sa dot était, vois-tu, de deux mille louis.
Eh bien : cela console. Oh ! pas absolument :
La somme a servi sur le champ
A l'achat de moutons, tous morts subitement.
-C'est une fâcheuse aventure.
-Pas si fâcheuse encore : la vente de leur peau,
M'a presque autant valu que le prix du troupeau.
-Te voilà donc dédommagé, j'en jure.
-Point du tout. Un feu dévorant
A brûlé la maison où j'ai mis cet argent.
-Quel grand malheur ! Pas si grand qu'il te semble :
La maison et la femme ont brûlé tout ensemble.*

On peut se référer à Shakespeare, « All's Well That Ends Well »,
ou aux *Collégiens* de Ray Ventura, ... un peu adapté :
« un incident, une bêtise, la mort d'une femme bien exquise...
mais à part ça, madame la Marquise, tout va très bien, tout va très bien ! »

J-N Cloarec

Quand la contestation des Collégiens alarmait le préfet et troublait la nuit rennaise.



L'Ancien Collège Royal ; dessin de Langin-Desnoyers conservé au Musée de Bretagne.

Après le retour des Bourbons, les lycées sont rebaptisés collèges royaux. Mais il est bien évident qu'une bonne partie du personnel n'a pas renoncé à ses convictions bonapartistes ; les internes se recrutent aussi dans des milieux en majorité fidèles à l'empereur. *« La conscience plus ou moins clairement explicitée de former des îlots d'opposition libérale au pouvoir habite toute la population de ces établissements. Qu'advierait-il si une insurrection se répandait des uns aux autres sur la base de cette solidarité idéologique ? Les élèves en rêvent et le pouvoir en a la hantise. »*¹
Les conditions de vie déplorables : mauvaises conditions d'hygiène, de nourriture et de confort, la haine de surveillants injustes offrent un terreau favorable à des révoltes collégiennes.

1819, complot antimonarchique au collège de Rennes ?

« En 1819, l'amorce d'une telle épidémie alerte immédiatement les autorités : après Louis-le-Grand, les collèges de Nantes et de Rennes ont été touchés.

Le ministre de l'Intérieur s'en alarme auprès du préfet d'Ille-et-Vilaine. »².

Voici les propos du ministre : *« Il n'est guère d'époque où, de loin en loin, l'on n'ait à réprimer quelques insurrections d'écoliers, mais lorsqu'au même moment, sur divers points du royaume et à des distances si éloignées, l'on voit éclater les mêmes dispositions à la révolte, lorsque partout se retrouvent les mêmes symptômes et les mêmes prétextes, il serait difficile de croire que cette coïncidence et cette simultanéité de mouvements fussent l'effet d'un simple hasard ou même d'une tendance générale des esprits, (...) il serait superflu sans doute de pousser plus loin ces réflexions. Elles vous feront suffisamment sentir combien il importe d'apporter de soin et de surveillance pour remonter jusqu'à la source du mal. »*

La fameuse théorie du complot ?

Pourtant la thèse de la conspiration peut être soutenue, il y a quelques pièces à conviction parmi lesquelles une lettre adressée par les lycéens de Louis-le-Grand à leurs condisciples. (cf page ci-contre)

Il semble bien que ce texte « accrédite la thèse d'un complot organisé, complot bonapartiste ou républicain comme semble l'indiquer le contenu de l'appel où l'on regrette le régime antérieur des lycées et où fleurit un certain anticléricisme. »³

A Nantes, le collège royal est le siège d'une véritable insurrection le samedi 30 janvier 1819, à 11 heures du soir. Cette folle nuit est relatée dans l'ouvrage commémoratif du lycée Clémenceau.

Ce n'est qu'à 7 heures du matin que les gendarmes démantèlent une première barricade, « les élèves au nombre de 115 selon le rapport du préfet (sur un total de 151 internes recensés) se retranchent alors derrière une seconde barricade, d'où ils bombardent les assaillants à coup de carreaux et de débris divers. »

Des pourparlers s'engagent ;

le calme rétabli, « on délivre le maître d'études enfermé depuis le début des désordres, soit depuis plus de 8 heures. »

La première explication de ce mouvement est d'ordre interne, « certains, comme le préfet, estiment que le proviseur n'a 'pas assez pris en considération les plaintes des parents d'élèves contre la dureté de quelques-uns des maîtres d'études.' »

Elève au cachot : case d'un Jeu de l'Oie du début du XIX^e siècle
(Doc. Bibliothèque Nationale)



1830, le culte des héros Vaneau et Papu.

Parmi les victimes dénombrées en juillet 1830, on compte le polytechnicien Louis Vaneau, (1811-1830), ancien élève du collège de Rennes et l'étudiant Papu.⁴ En leur honneur, on récitait des vers comme par exemple ceux d'Hippolyte Lucas, (1807-1878) ancien élève du collège de Rennes dont une rue, voisine du lycée, porte le nom :

*« On pense à ses amis que la terre recouvre
Jeunes martyrs, si vite oubliés près du Louvre
Qui nous disaient mourant et nous serrant la main :
Vous autres, vous verrez la liberté demain. »*

« la garnison professait pour Vaneau et Papu le même culte que la jeunesse universitaire »⁵

En leur mémoire il fut décidé d'ériger une colonne funèbre au Thabor. Conçue par Millardet et elle fut achevée en 1836. Il n'en subsiste plus actuellement que le socle.⁶

Les lycéens de Louis-le-Grand aux lycéens de Rennes.

Braves lycéens !

Nous avons secoué récemment le joug de la tyrannie ; les Nantais, les élèves de La Flèche, de Saint-Cyr et d'autres ont suivi notre exemple. Serez-vous donc les derniers à vous révolter ? En avez-vous moins de sujets que les autres, vous que vos maîtres d'études traitent comme des chiens... Si un des nôtres s'était avisé de nous traiter de cette façon, nous l'eussions pour le moins fait passer par les fenêtres. Et vous, Messieurs, non seulement vous vous laissez insulter, mais encore vous laisseriez des *gamins* comme vos maîtres d'études porter la main sur vous ! C'est déshonorer à jamais le nom de Lycéens ! Qu'est devenu l'esprit dont était animé l'ancien lycée de Rennes ? Vous leur avez succédé, refuseriez-vous de suivre leurs traces ?

Allons, braves jeunes gens secouez le joug honteux de la servitude. On vous frustre de vos droits, on vous traite en séminaristes et, non content de cela, on vous prive encore de la promenade du dimanche, de la baignade pendant l'été, de sorties générales. Souffrirez-vous plus longtemps toutes ces injustices ?

Réunissez-vous à nous et crions ensemble : à bas la tyrannie !

Le Collège de Louis-le-Grand.

(Document trouvé au Collège de Nantes et envoyé par le préfet de Loire-Inférieure au ministre de l'Intérieur, le 13 février 1819.)

1832, 10 février, les Collégiens rennais dans la rue.

Voici le récit radiophonique qu'en fait en 1932, Henri Juin :

« Des conspirateurs de drame romantique, les ombres qui passent ce soir 10 février, sous les lanternes à poulies éclairant Rennes depuis 50 ans ? Non ? Soixante externes du vieux Collège, renforcés de deux cent autres jeunes gens de la ville marchent vers les grilles du lycée, (avenue Janvier actuelle).

Pour quatre rhétoriciens renvoyés, ils conspuent le proviseur : 'A la lanterne, le chouan, le carliste !' »

Carliste ? C'est-à-dire partisan de Charles X ; on s'affronte à Rennes : drapeau blanc ou drapeau tricolore ?

« Ce n'était pas tous les soirs que l'on dormait tranquille, (...), des cris de chouans, des alertes de garde nationale, des coups de feu troublaient la nuit ». (...) « plus d'un manifestant était enrôlé le lendemain. Et Hamon qui vendait des pastilles de mou de veau 1fr.50 la boîte, fit de l'or. »

L'anecdote doit être juste, mais il est bien évident que le Collège royal est celui d'avant Martenot, qu'il n'avait pas de grilles et que l'avenue de la Gare, future avenue Janvier n'existait pas encore ! (cf. p 6 et 7)

En période de tension politique, la vie du Collège n'avait rien, on le voit d'un long fleuve tranquille !

J-N Cloarec



Que les promenades de l'Empire étaient belles sous la Restauration ! (B.N.)

¹ « Du collège au lycée », 1500-1850, présenté par M.M. Compère. Collection « Archives », Julliard 1985.

² Ibid. Les élèves du collège de Rennes compromis seront renvoyés ; l'un d'eux était déjà repéré pour avoir depuis quatre ans obstinément refusé de chanter à la chapelle le « Domine salvum fac regem » (Dieu sauve le Roi).

³ Jean Guiffan dans « Un grand lycée de province, le lycée Clemenceau de Nantes dans l'histoire et la littérature depuis le premier empire » Editions de l'Albaron, 1992.

⁴ Lire l'article de J. Gury : « Louis Vaneau un héros oublié », Echo des Colonnes, n° 22, p 6.

⁵ Henri Juin, rédacteur principal aux archives départementales, « Rennes il y a cent ans », causeries radiodiffusées au studio Radio-Rennes PTT 1932-1933. Imprimerie Bretonne 1933.

⁶ Ce qui est scandaleux ! Il importe de remettre en place le monument ou d'en faire une copie !



Sur le trottoir, le pavage d'origine...

La liasse M 149 et les délibérations du Conseil municipal des années 1865-66 conservées, sous la cote 1 D 48, aux Archives municipales de Rennes fournissent des détails très précis sur la réalisation de la clôture du lycée ainsi que sur l'exécution du perron et du pavage de l'entrée du lycée.

grilles & perron

L'adjudication des travaux « de clôture à établir à l'est et au sud du lycée » a lieu le lundi 2 octobre 1865, à l'Hôtel de ville.

Ces travaux, évalués pour la maçonnerie à 16000 francs environ et pour la serrurerie à 14000 francs environ, sont attribués respectivement, après soumission,

- à François Harel, entrepreneur à Rennes, avec un rabais de 14% sur les prix du devis, et
- à Albert Lefebvre, maître serrurier, 80 rue d'Anjou à Versailles, moyennant un rabais de 16%.

Le projet au Conseil Municipal

Le 24 février 1865, M. Colliot de la Hattais avait donné lecture, au Conseil municipal, d'un rapport relatif au devis des « clôtures à faire dans les nouveaux alignements du Lycée sur l'avenue de la Gare et de la rue Saint-Thomas ».

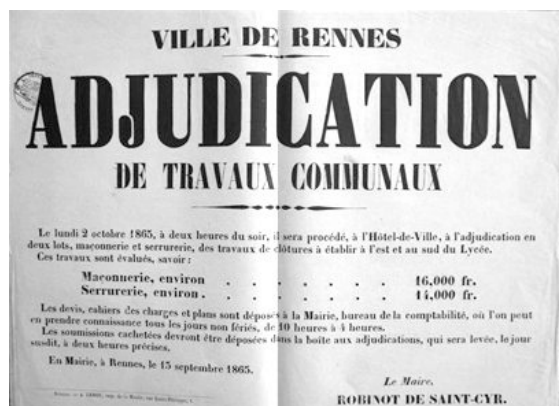
« Les divers travaux qui doivent être exécutés pour l'agrandissement du lycée de notre ville n'ont point été, malheureusement, conçus en même temps, vous le savez, Messieurs, mais à trois époques différentes ; et il est à craindre que l'ensemble de ces travaux ne se ressente un peu de cet état de choses, malgré le talent bien connu de l'architecte auquel ils sont confiés.

Pour l'exécution d'un premier projet, où se trouve la construction du beau monument que nous voyons maintenant élevé sur l'avenue de la gare, et qui va jusqu'à l'extrémité nord de l'ancienne propriété de Mgr Robiou, l'Etat a bien voulu accorder une subvention de 150000 francs, toutes les autres dépenses devant rester à la charge de la ville.

Dans un deuxième projet, qui a pour but d'enclore dans les dépendances du lycée tout le terrain, à partir de l'extrémité sud de la propriété de Mgr Robiou, et compris entre l'avenue de la gare, la rue Saint-Thomas et les anciens bâtiments du lycée, toutes les dépenses qu'entraînera l'exécution de ce projet doivent être partagées, par égales portions, entre l'Etat et la Ville.

Enfin, dans un troisième projet, où l'on a voulu faire disparaître cette propriété Robiou qui se serait trouvée si fâcheusement enclavée au milieu du lycée, quand les deux premiers projets seraient mis à exécution, et où l'on a vu la possibilité d'avoir le terrain nécessaire pour construire une nouvelle chapelle du lycée, celle qui existe maintenant étant aussi mauvaise que possible, l'Etat s'est chargé de tous les frais qu'exigera l'exécution de ce troisième projet, la ville ne devant fournir qu'une subvention de 50000 francs.

J'ai cru devoir vous rappeler, Messieurs, ces trois phases des travaux à exécuter au Lycée, avant de vous parler de ceux qui restent à faire pour l'achèvement de la clôture du Lycée sur l'avenue de la Gare et la rue Saint-Thomas, et dont vous avez renvoyé l'examen du devis et du plan à votre Commission des travaux publics, parce que le paiement de cette clôture est soumis aux mêmes conditions que celui des autres travaux du Lycée dont elle fait partie dans chacun des trois projets ».



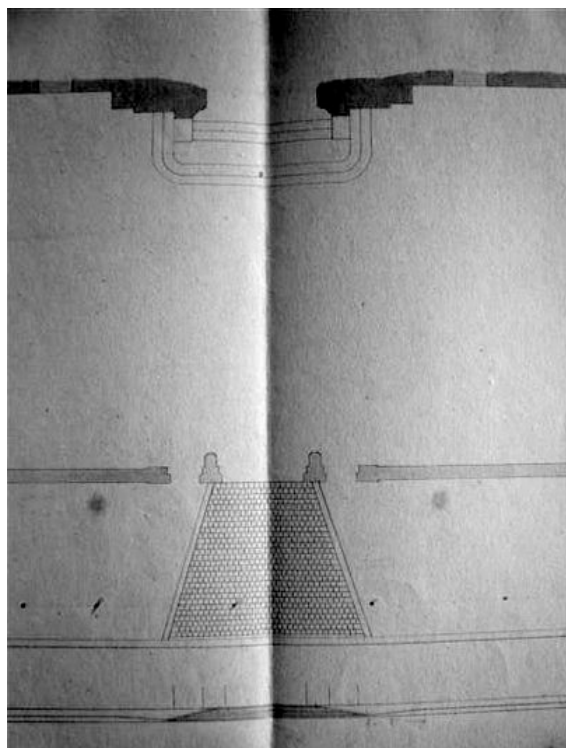
Travaux et dépenses

Pour la réalisation de la clôture, la répartition des dépenses prévues est la suivante :

- Dépense à la charge de la Ville.....10938,93 francs
- Dépense à la charge de l'Etat.....19061,07 francs

Ces dépenses concernent la continuation de la grille actuelle jusqu'à l'ancienne propriété de Mgr Robiou (7,20m), la grille dans la longueur de l'ancienne propriété de Mgr Robiou (42,30m), la grille à l'angle de l'avenue de la gare et de la rue Saint-Thomas (55,50m), le mur de clôture sur la rue Saint-Thomas ainsi que les travaux de nivellement et d'ensablement.

La dépense totale d'un montant de 30000 francs est approuvée, le 29 novembre 1864, par l'architecte de la ville J.-B. Martenot et le maire de Rennes A. Robinot de Saint Cyr puis, le 6 avril 1865, par le préfet d'Ille-et-Vilaine.



Pour le mur de clôture, rue Saint-Thomas, les travaux consistent en fouilles employées en remblais, maçonnerie en briques choisies, en granite et en grès de Vitré, taille du granite et jointoiement des briques.

Pour la grille on retrouve les fouilles employées en remblais (79,20 m³), la maçonnerie en fondation (73,90 m³) et en granite (67,41 m³), la taille du granite (378,15 m³), la grille en fer d'un poids de 15150 kg (!!!) et les trois couches de peinture dont une au minium sur une surface de 491,70 m². Les moëlons piqués utilisés sont ceux de Pont-Réan, de Cado sans oublier les grès de Vitré. Quant aux granites, ils viennent essentiellement de Saint-Marc-le-Blanc et de Kerinant en Bobital.

Les opérations concernant la clôture du lycée comportent aussi

- une sculpture en cartouche réalisé par Barré pour un montant de 86 francs et
- le pavage de la porte cochère principale du lycée pour lequel nous avons retrouvé le plan, dressé en décembre 1865 par M. Boulet, ingénieur de la voirie, et le devis, en date du 14 décembre 1864, concernant les 20 pavés de 1^{ère} classe, les 40 pavés boutisses de 2^{ème} classe, les 625 pavés de 2^{ème} classe sans oublier les bordures en granite sur une longueur de 12 mètres. (cf ci-contre)

La réception des travaux, en novembre 1867, fait état d'un excédent de dépense, pour la maçonnerie, dû à deux causes :

- addition de 11 mètres de clôture sur la rue Saint-Thomas par suite de la démolition d'un pavillon menaçant ruine.
- construction de conduits pour les eaux pluviales « qu'il importait d'éloigner du bâtiment de jonction à cause de la nature mobile du sol sur lequel il est assis ». Compte tenu des rabais des deux entrepreneurs, la dépense totale s'élevait finalement à 27929,69 francs dont 10564,18 francs incombant à la Ville.

Mentionnons pour mémoire, qu'en 1865, la Ville s'engageait aussi à réaliser un square à l'est du Palais Universitaire.

Il s'agissait là d'un premier essai après le square de la Gare et avant ceux de la place de Bretagne et de « la place qui précède l'entrée du Mail ».

Jos PENNEC



CL J-Y T

Coulomb

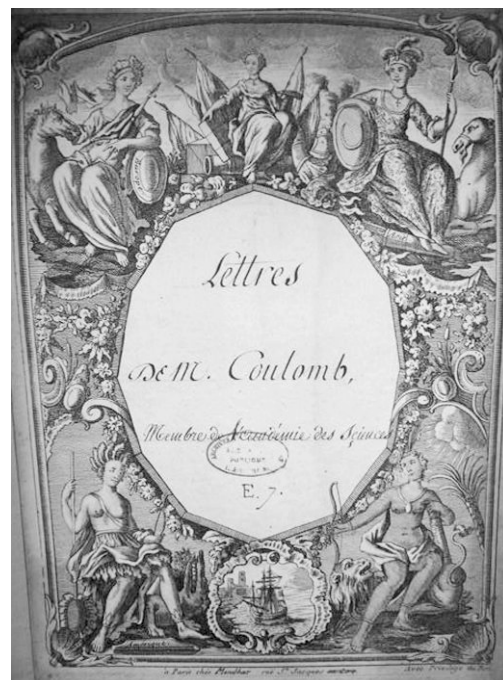
une affaire à suivre

Dans le dernier numéro de l'Echo des Colonnes, Bertrand Wolff évoquait les circonstances de la venue à Rennes de Charles-Augustin Coulomb, officier du génie et membre de l'Académie royale des sciences.

En complément à cet article, signalons que les archives de la Commission intermédiaire de la navigation intérieure de la province de Bretagne sont déposées aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine sous les cotes C 4942 à C 5051.

Ces liasses renferment, en particulier, les **délibérations** de la Commission du 1^{er} février 1783 au 31 décembre 1787, les **rapports** de Coulomb et de Chézy (1783 – 1784) sur la navigation de Redon à Rennes puis, ceux des abbés Bossut et Rochon, de M. de Fourcroy et du marquis de Condorcet (septembre 1786), les correspondances de Coulomb et de Condorcet avec les membres de la Commission, les modèles établis, le 22 août 1783, par le capitaine du génie Coulomb « pour les opérations préliminaires à l'établissement de la navigation entre Rennes et Vitré : nivellement général, profils en long et en travers de la Vilaine, avec exemple réalisé pour l'espace compris entre les moulins de Cesson et de Tizé.

J. P.



QUELQUES REPERES

Fin 1782 Délibération des Etats de Bretagne qui établit la Commission de la Navigation « à l'effet de réunir Angers à Saint-Malo par Laval, Vitré, Rennes et Dinan et d'établir une navigation toujours sûre et commode entre Rennes et l'Océan par Rhedon... »

20 mars 1783 Dépôt au secrétariat de la commission du plan de la ville de Rennes présenté par M. Ollivault.

23-30 avril 1783 Lettres de M. le Marquis de Ségur à Coulomb et à M. l'abbé Rochon les informant que le Roi « avait fait choix » d'eux et les désignant pour « aider de leurs lumières » la commission.

12 mai 1783 M. **Thébault**, professeur de mathématiques à Rennes, est nommé secrétaire de la commission aux appointements de 100 fr par mois.

22 mai 1783 Arrivée à Rennes de Coulomb et de l'abbé Rochon, tous deux membres de l'Académie des Sciences.

30 mai 1783 Départ de 3 membres de la commission accompagnés de MM. Coulomb, de Chézy ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Liard ingénieur, Frignet ingénieur et l'abbé Rochon pour vérifier la navigation de la Vilaine de Rennes à Redon.

11 juin 1783 Retour des commissaires chargés de la vérification de Rennes à Redon.

20 juin 1783 Thébault accompagne l'abbé Rochon pour effectuer des nivellements préparatoires aux environs de Montfort, Gaël et autres lieux... « pour parvenir à l'établissement du canal de communication de Rennes à Dinan ».

26 juillet 1783 Thébault communique à Coulomb les pièces envoyées par l'ingénieur Frignet.

11 août 1783 Recherches à Bécherel, Hédé, Dinan... par MM. Coulomb et l'abbé Rochon relativement à la communication de la Rance avec l'Ille.

11 sept. 1783 Départ de MM. Coulomb et de l'abbé Rochon.

4 déc. 1783 Réalisation d'un poinçon portant une hermine et la légende « Navigation intérieure » pour marquer tous les instruments et outils de la commission.

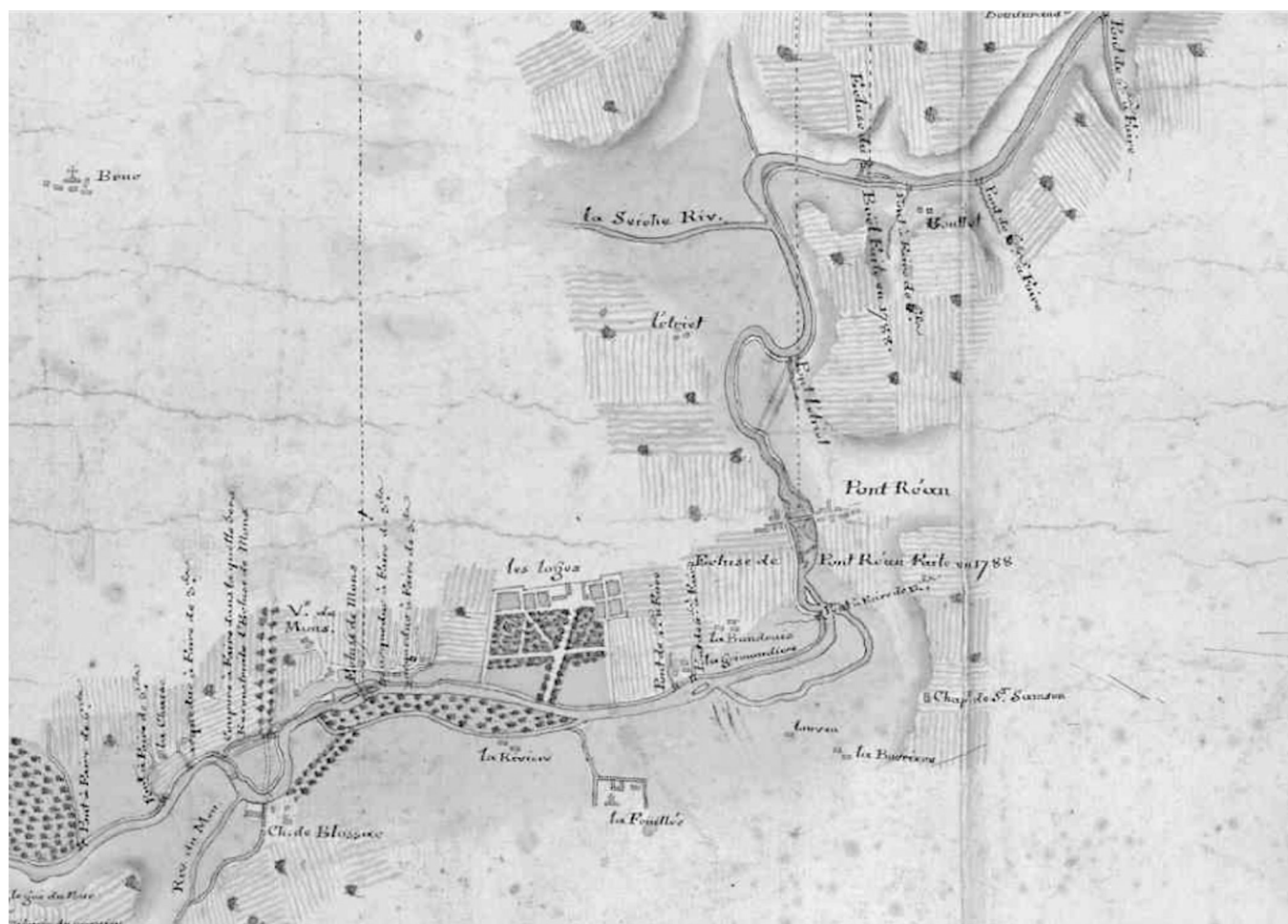
22 janvier 1784 Le chevalier Léziart du Dézerseul, capitaine du génie, est appelé pour remplacer M. Coulomb « que l'état de sa santé empêche de revenir en Bretagne ».

2 mars 1784 Le sieur **Ollivault** est nommé graveur de la Commission.

26 mai 1784 Retour à Rennes de Coulomb pour trois mois.

25 avril 1785 Réception d'une lettre du marquis de Condorcet, annonçant qu'il a été désigné par l'Académie des sciences avec les abbés Bossut et Rochon et M. de Fourcroy « pour vérifier les projets de la navigation intérieure de Bretagne ».

De la commission de la navigation à l'école centrale d'Ille et Vilaine



ADIV Cote C6265 (détail : le secteur de Pont-Réan)

Mathurin THEBAULT
Professeur de Mathématiques

Antoine François OLLIVAUT
Graveur

La chronologie des travaux de la Commission de la navigation intérieure de la Bretagne que nous publions page 8, montre le rôle joué dans cette affaire par deux personnages qui sont liés de très près à l'histoire de notre établissement et à celle de ses collections.

Jos PENNEC dresse ci-dessous leurs biographies

Mathurin THEBAULT, professeur de mathématiques

(Mauron, Morbihan, 10 février 1727 – Rennes, 13 nivôse an 9)

Après des études de médecine à Paris, il poursuit sa formation en Angleterre et en Irlande où il s'intéresse surtout à l'agriculture et aux mathématiques. En 1754, il devient titulaire de la chaire de mathématiques nouvellement créée par les Etats de Bretagne ; il assure les cours de cette « école publique et gratuite de mathématiques » jusqu'en 1791.

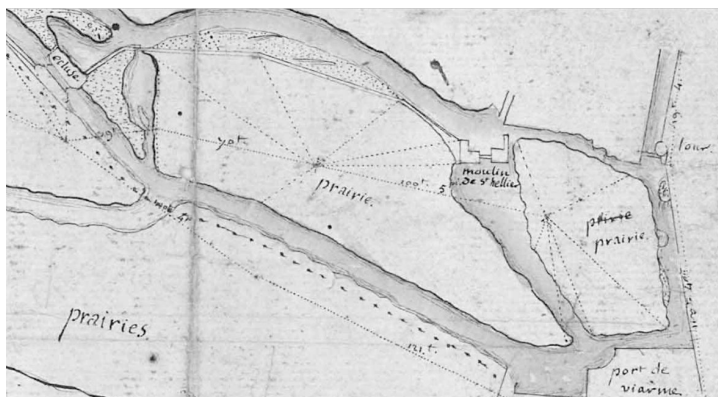
En 1759, il traduit les *Essais de la Société de Dublin... « contenant des instructions sur la culture et l'emploi du lin, sur le cidre et la bière »* et, la même année, il est associé surnuméraire, pour le bureau de Rennes, de la Société d'agriculture, de commerce et des arts de la province de Bretagne, fondée le 2 février 1757.

En contact avec les agronomes et les manufacturiers les plus audacieux de la province, il devient le conseiller très écouté de Louis René de Caradeuc de la Chalotais, propriétaire de la terre du Plessix en Vern-sur-Seiche.

Il participe aux expérimentations et initie les innovations menées sur ce domaine : introduction du trèfle, de la luzerne et du ray-grass, développement de la culture de la pomme de terre, du chanvre et du lin, plantation de 6000 noyers et de belles avenues de platanes, mise en place d'un véritable « plan d'agriculture ».

Malgré l'appui de La Chalotais lequel « répond de sa capacité et de sa bonne volonté », il ne réussit pas à obtenir le poste de secrétaire de la *Société d'agriculture* en 1770. De 1776 à 1786, il assure aussi les cours de mathématiques à l'*Hôtel des gentilshommes* et, le 12 mai 1783, la commission de la navigation intérieure de Bretagne lui confie la place de secrétaire caissier aux appointements de 100 francs par mois.

A ce poste, il gère les dépenses occasionnées par les voyages et les travaux des enquêteurs et des ingénieurs, il est responsable des différentes correspondances dont le charge la Commission, il effectue les achats de matériel et d'instruments nécessaires (graphomètre, niveau, boussole, alidades), il reçoit les plans, les notes et les mémoires des ingénieurs géographes et des conseillers désignés par l'*Académie des sciences*, il les vérifie et les enregistre. Il est en quelque sorte l'homme à tout faire de la Commission et, par la même, un des scientifiques les mieux informés et les plus compétents de la province sur les travaux de la navigation intérieure.



Abords très agrestes du Collège de Rennes – ADIV C 5051

En janvier 1792, il est membre de la *Société des amis de la Constitution* et sa modération lui coûte d'être évincé du collège en vendémiaire an 2 au même titre que le principal Gilbert et les professeurs Germé (futur recteur), Dufour et Le Roux « *aristocrates d'autant plus dangereux qu'ils ont du talent ; enragés contre l'acceptation de la Constitution populaire et républicaine du 31 mai et déclarés depuis très longtemps pour la monarchie* ». Sa retraite est de courte durée ; dès le 3 nivôse an 3, il est nommé membre du jury d'instruction publique chargé d'organiser les écoles primaires de Rennes et, le 10 brumaire an 5, à l'ouverture solennelle de l'*Ecole centrale d'Ille-et-Vilaine*, il occupe le poste de professeur de mathématiques.

Sa réponse à l'enquête du ministre de l'intérieur Neufchâteau (20 floréal an 7) permet d'apprécier ses méthodes d'enseignement.

Malgré les brillants succès de ses élèves à l'*Ecole Polytechnique*, la reconnaissance publique semble l'avoir ignoré et à en croire Volney « *il n'a recueilli de son zèle et de ses travaux qu'une vieillesse infirme et une honorable médiocrité* ».

Antoine François OLLIVAUT, graveur

(Rennes, 9 janvier 1732 – Rennes, 14 septembre 1814)

Fils du graveur François Ollivault et de Perrine Dugué, il suit les traces de son père lequel est connu pour avoir réalisé la gravure de l'argenterie du marquis de Morant. Il ne se contente pas des conseils de son père puisqu'il complète sa formation dans l'atelier du célèbre graveur d'ex-libris Jean Striedbeck à Strasbourg. En mai 1765, dans la célèbre affaire de Bretagne, il réalise une gravure satirique contre les douze magistrats du baillage d'Aiguillon. Si celle-ci lui coûte un emprisonnement à Vitré puis au Mans, elle lui assure l'estime et les protections de la noblesse bretonne.

Directeur secrétaire, dès 1769, de la Société du Concert de Rennes pour laquelle il réalise des billets, il devient le graveur officiel de la Société patriotique de Bretagne créée la même année.

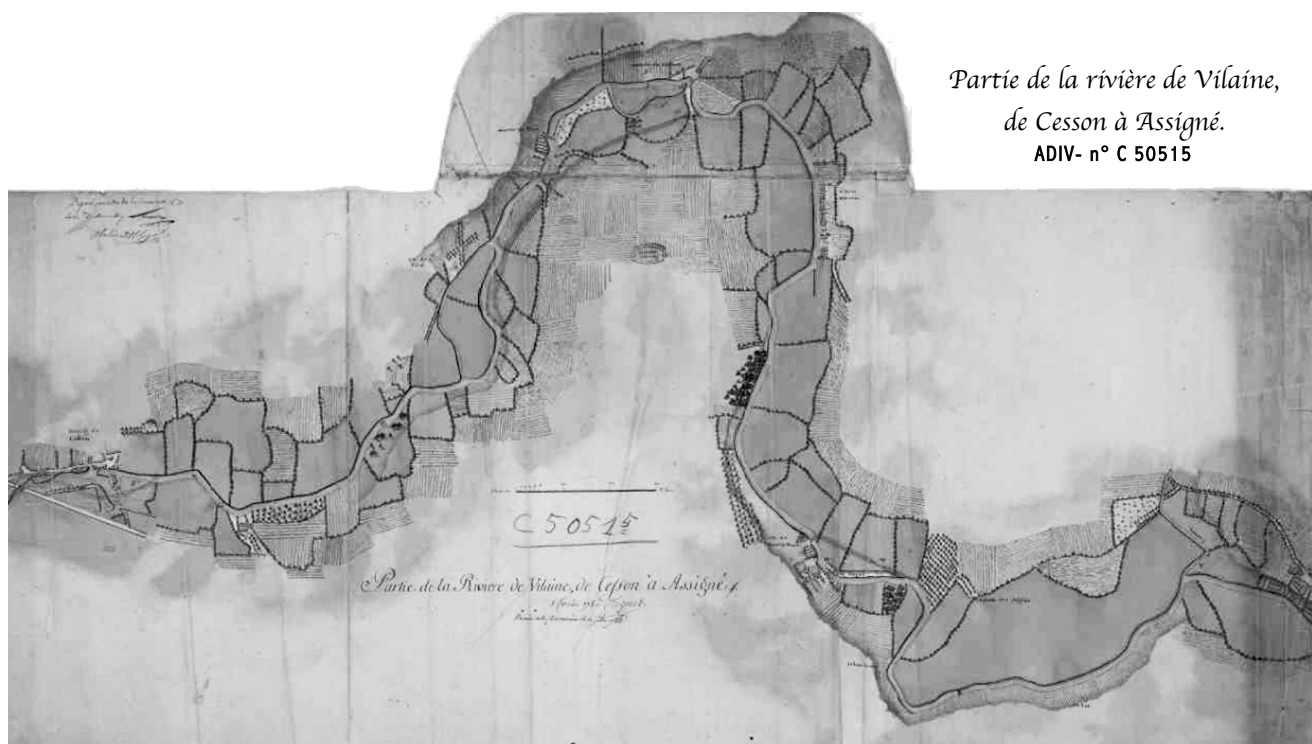
Graveur expert à la Monnaie de Rennes en 1773, il est nommé graveur de la Commission de la navigation intérieure, le 2 mars 1784, quelques jours après avoir réalisé la gravure de la vignette des lettres patentes et l'impression de 1000 exemplaires de cette vignette.

En décembre 1784, il termine la carte figurative des rivières et canaux projetés pour la navigation intérieure de Bretagne, l'impression étant réalisée par Nicolas Paul Vatar en 1785. Son travail de graveur ne se limite pas à des plans, il concerne aussi les instruments des ingénieurs et, de façon plus large, le matériel ; en février 1784, il reçoit 9 livres pour avoir gravé sur deux *niveaux*, une *boussole* et une *alidade*, les mots « Navigation intérieure », « avec hermines et hermine animal » ainsi que la devise « A ma vie ». Deux mois plus tard, il fournit un fort poinçon gravé en relief des lettres N. I. séparées par une moucheture d'hermine et, le 21 juillet 1786, il achève deux plaques de cuivre rouge gravées aux armes de la Province avec inscription, pour les fondations des écluses de Cicé et de Fougères-Mâlon.

Cette période de grande activité lui permet d'ouvrir un atelier à Paris, rue des Boucheries, dans le faubourg Saint-Germain en 1788.

Cette tentative se traduit par un échec et, avec la Révolution, il revient à Rennes où il obtient, en 1796, le poste de bibliothécaire adjoint à l'Ecole Centrale et de graveur pour le Muséum avant de se voir confier aussi la conservation des bâtiments et des jardins de l'école jusqu'en 1803.

Pour le Muséum, « il lèvera les plans nécessaires, dessinera même et gravera au besoin quelques pièces d'histoire naturelle... Il sera logé dans la partie de l'Ecole Centrale appelée ci-devant le bâtiment de la Retraite avec jouissance du petit jardin y attenant et traitement de 600 livres par an ». En 1807, à 75 ans, il obtient le poste d'adjoint au conservateur du cabinet d'histoire naturelle de Rennes.



LA RECRE « déchaînée »

d'Yves Nicol et Jean-Paul Paillard

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

Horizontalement

- 1 • Un appareil qui permettra peut-être de donner un label au terreau.
- 2 • Renvoyait le pote au feu.
- 3 • Pour les figures : que du neuf.
- 4 • Peut préparer de la poudre -/- Une partie d'entre-eux peut faire l'andouille.
- 5 • Peut être volatil -/- Lac des pyrénées.
- 6 • Soigne sa toue -/- Neptunium.
- 7 • Adorent les petits lardons.
- 8 • Mouillent la chemise, à l'envers -/- Le père de *mon oncle*.
- 9 • Fin de série -/- Le mélomane pour l'apprécier doit régler dans ce cas le son.
- 10 • Cocorico pour le coq, coin coin pour le canard.
- 11 • Claude étant mort elles ne risquent pas de subir le sort de son épouse.

Verticalement

- | | |
|--|--|
| <p>A • On peut s'y faire des cendres.</p> <p>B • Commence par mettre son nez dans le verre mais ne doit pas finir avec un verre dans le nez.</p> <p>C • Travaille sur le bout des doigts -/- Le meilleur.</p> <p>D • Chasseur de proies vivantes.</p> <p>E • Un morceau de fromage -/- Déridera.</p> | <p>F • Ancien javelots -/- Preuve d'un travail manuel ?</p> <p>G • « Descend » en remontant -/- Copier à l'envers.</p> <p>H • Cracheur sicilien -/- le malin.</p> <p>I • Collège anglais -/- Traverse l'Espagne et le Portugal.</p> <p>J • Aiment bien les Papys russes.</p> |
|--|--|

Solution des mots croisés du numéro 31

Horizontalement

- 1 Centenaire • 2 Usurpateur • 3 Nom -/- Etendu • 4 Ite -/- Laliec (caille) • 5 • Céréales • 6 Uranie -/- Sua • 7 Litas -/- Cent • 8 Tsé -/- Saisi • 9 Emulsif -/- Eo • 10 UER -/- Ole -/- Un • 11 Sous sols.

Verticalement

- A Cuniculteur • B Esotérisme • C Numérateur • D Tr -/- ENA • E Epelais -/- Sou • F Natale -/- Sils • G Atèle -/- Cafés • H Iénisséi • I Rude -/- Un seul • J Eructation.

18 décembre 2008 au soir ...

La chaude ambiance engendrée par la projection
des films du caméra club a ravivé les souvenirs du lycée des années 1960.
Avec la verve qu'on lui connaît, Pierre Le Boubouac'h raconte...
Ses auditeurs le prient d'écrire.
Voici l'un de ses récits.

Cela s'appelle ..



Les dessous d'un corsage

L'affaire s'est passée dans la salle 23 de la Cour des Colonnes un après-midi de juillet 1961 (?), alors qu'au bahut déserté par les potaches se déroulaient les oraux du Bac.

Cette année-là, nous étions trois examinateurs aux trois coins de la même salle : Dutros en physique-chimie, Houallou en histoire-géo et moi en français. (Par souci de discrétion, nous avons légèrement modifié le nom des différents protagonistes.)

Déjà il y avait du sport sur ma gauche, dans le coin nord-est où fonctionnait Dutros. Dutros, pince-sans-rire s'il en fut, Dutros au faciès glacial, dont les sorties cocasso-sarcastiques décontenançaient les candidats.

Du genre :

« Allons bon ! Voilà un oxygène en vadrouille ! Et vous croyez qu'il est heureux, votre oxygène, en pareille compagnie ? Moi, si j'étais que lui, j'aurais déjà pris la poudre d'escampette. »

Ou encore, cette fille un peu trop sûre d'elle-même concluant : « Et ça nous donne... » Et Dutros : « Eh ben non, ça donne rien de tout ça parce que votre laboratoire a explosé ! »

Mais c'est à la diagonale opposée qu'éclata le drame, dans le coin sud-ouest, où pontifiait, du haut de sa petite taille, le collègue Houallou, prof d'histoire-géo.

Ne voilà-t-il pas qu'il surprend une candidate, tandis qu'elle préparait sa question tirée au sort, dépliant un papier qu'elle consulte avec intérêt. Houallou bondit sur la tricheuse. « Mademoiselle donnez-moi ce papier. —Non, Monsieur. »

Et comme il fait le geste de le lui arracher, la candidate, affolée l'enfouit vite fait dans son corsage.

« Mademoiselle, dit Houallou, la mine empourprée, ne m'obligez pas à aller chercher là où il est. »

Mais il était écrit que Houallou n'irait pas de sa main grassouillette sonder l'appétissant corsage, car, d'un geste farouche, la fille vient de croiser les deux avant-bras sur sa poitrine.

Alors Houallou, plus sentencieux que jamais, déclare : « Qu'à cela ne tienne, nous allons en référer au Président de jury. » Celui-ci n'était autre que le fameux Goujon-Levasseur, brave homme au demeurant, mais qui n'était plus de première fraîcheur. Cornaqué par Houallou, le voilà qui fait son entrée dans la salle et, avisant la délinquante, s'en vient la haranguer de sa voix chevrotante : « Mademoiselle, on me dit que vous avez dans votre corsage quelque chose que vous ne voulez pas montrer à monsieur Houallou. —En tout cas, tranche la fille, ce n'est pas une anti-sèche.

—Mademoiselle, nous ne demandons qu'à vous croire, encore faut-il en apporter la preuve. Sinon, vous serez collée. »

Alors, plus morte que vive, la pauvre candidate extirpe de son corsage le troublant objet du délit.

Goujon-Levasseur déplie le papier et, toujours chevrotant, en entame la lecture à haute voix. C'était un billet doux du petit copain de la belle, et le texte litigieux disait :

« Quand je pense qu'au lieu d'aller nous balader le long du canal, tu vas passer ton après-midi avec cette bande de vieux cons. »

Alors, Goujon-Levasseur, nouveau Salomon, lascia tomber : « Evidemment, ça n'est pas très flatteur pour nous... Mais enfin ce n'est pas une anti-sèche. Monsieur Houallou, interrogez Mademoiselle. »

Quelque chose me dit que l'héroïne de ce psychodrame ne dut pas décrocher une note mirobolante en histoire.

Ce qui ne l'empêcha pas d'être reçue. A la grande fureur de Houallou qui, au bord de l'apoplexie éructait : « Quand même ! Quand je pense qu'on s'est fait traiter de vieux cons ! »

Et Dutros de conclure : « Ben oui ! D'autant plus qu'on n'est pas si vieux que ça ! »

Pierre Le Boubouac'h



Faites la fête !

Susciter ou raviver chez le plus grand nombre la curiosité scientifique, tel est l'objectif de la Fête de la Science, dont c'était en novembre 2008 la 18^{ème} édition.

A Rennes, le rendez-vous était Place de la Mairie, et le stand Amélycor y a fait « grand bruit ». Au sens littéral, d'abord, grâce à l'expérience dite du *crève-vessie*. On ferme hermétiquement le col d'un manchon de verre grâce à une feuille de plastique (comme pour un pot de confiture*¹). Grâce à une pompe, on fait le vide à l'intérieur du manchon, jusqu'à l'implosion, aussi sonore que surprenante, de la feuille de plastique, quand, sous l'effet de la pression atmosphérique, l'air extérieur pénètre violemment à l'intérieur du manchon.

Au sens figuré, aussi, car la disponibilité et l'enthousiasme des trois compères physiciens, dont les photos ci-contre sont une faible illustration, ont pleinement rempli leur office : donner à **voir** pour susciter l'envie de **savoir**.

Les instruments anciens que nos physiciens avaient – avec toutes les précautions requises et l'assentiment bienveillant de M. le Proviseur – sortis du Lycée, se prêtaient bien à ressusciter l'esprit des « leçons de choses » de jadis, en parlant à la mémoire des visiteurs les plus âgés, et en intriguant les plus jeunes.

Le vendredi ce sont dix groupes scolaires, collégiens ou élèves du primaire, qui ont bénéficié d'une animation savante et bénévole. Et l'affluence ne fut pas moindre les samedi et dimanche, ouverts au grand public.

Pour Amélycor, dont l'objectif est de faire vivre le patrimoine que l'Association a contribué à sauvegarder, il s'est agi, là, d'une opération gratifiante et exemplaire.

A la lumière de certaines manifestations récentes où l'on a vu sur le pavé, Place de la Mairie et ailleurs, des enseignants et des chercheurs réclamer le droit et les moyens de leur existence, au service du public, le succès de la Fête de la Science semble rétrospectivement définir la voie à suivre...

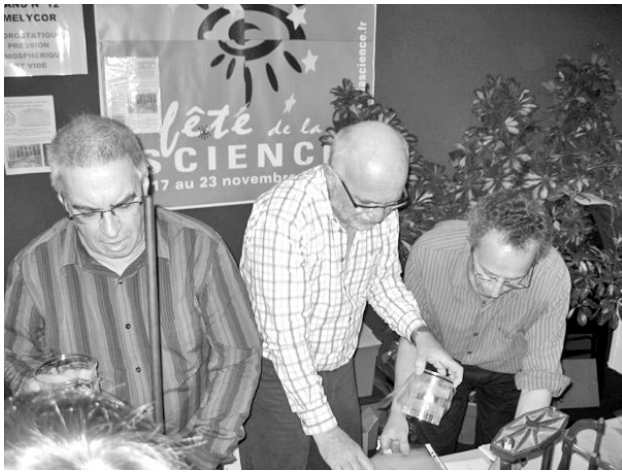
Evoquons pour conclure la *sphère de Pascal* : l'objet, en cuivre, ressemble à une masse d'armes. C'est, en fait, une sphère creuse, régulièrement percée de trous sur l'ensemble de sa surface, et « emmanchée d'un long co(l) » dans lequel un piston permet d'abord d'aspirer de l'eau, puis, quand on le pousse avec force, d'arroser indifféremment tous les spectateurs, les jets d'eau partant de tous les côtés, perpendiculairement aux parois de la sphère.

L'expérience, très pacifique, n'a pas laissé d'amuser le public, et de susciter ses questions. Nos scientifiques y ont volontiers et précisément répondu. Ils ne répugnent donc pas à rire et faire rire, mais ils méritent **aussi** d'être pris au sérieux.

On aimerait que chacun s'en souvienne, pour ne pas gâcher définitivement la Fête, et tuer la Science...

Wanda Turco

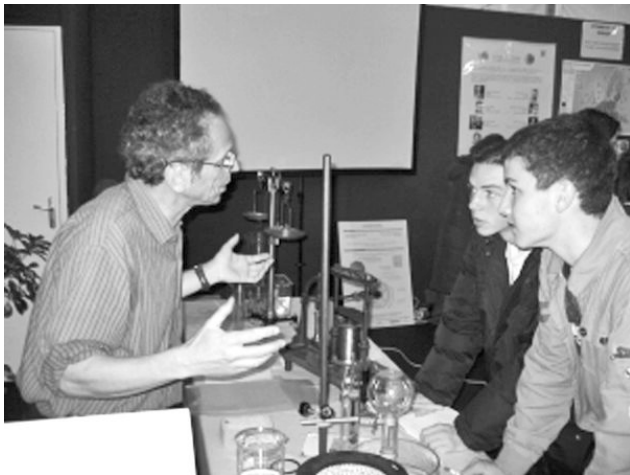
¹ On pardonnera à la rédactrice, plus rompue aux arts de la table qu'aux arcanes de la science, cette approximation vulgaire...



préparer



coordonner les mouvements



expliquer



étonner

**Gérard Chapelan,
Yvon Geffroy et
Bertrand Wolff**

**au
Village des Sciences**



Ulrichs J. L. B.

La jeunesse morte.

Jean Guéhenno.

Editions Claire Paulhan. 287p. Novembre 2008.

« Publier le premier texte d'un écrivain oublié, ou pire réduit à quelques clichés nostalgiques, sur un malheur en voie d'ensevelissement est donc un étrange défi » (Jean-Kély Paulhan). Cette œuvre, refusée par les éditeurs entre 1921 et 1924, apparaît enfin ; le livre qui en résulte est une belle réalisation (texte, photos et notes).

L'auteur des « Carnets du vieil écrivain » (1890-1978) « croyait écrire un roman, alors qu'il ne faisait que relater sa propre aventure ». Il met en scène un héros, Toudic, en fait, Guéhenno lui-même, et ses amis Harduin (Marcel Etévé) et Lévy (André Durkheim, fils du sociologue), condisciples de l'E.N.S., tous deux morts à la guerre.

Cela débute un peu lentement. Après l'entrée en guerre, il est intéressant de voir comment Guéhenno, situé entre deux cultures qu'il ne renie pas, va se détacher des illusions patriotiques initiales et faire preuve de lucidité et d'autonomie intellectuelle. Humaniste et pacifiste, l'expérience du front lui fait rejeter le discours officiel, il a des mots très durs pour dénoncer « les vieillards qui ont conduit la jeunesse à l'abattoir ».

N.B. Jean Guéhenno a été élève de Khagne au lycée de Rennes de 1908 à 1910. Nommé inspecteur général de lettres (1945), il eut l'occasion de revenir dans son ancien lycée. Paul Fabre a raconté une de ses visites : comme il connaissait bien les lieux, et pour cause, il était entré par la rue Toullier, et arrivé dans la cour des cuisines, avait demandé à être conduit chez le Proviseur (Maurice Fabre), ce qui fut fait. Mais l'agent qui le mena annonça : « C'est le marchand de cochons qui vient pour l'achat des eaux grasses ». Malaise ! ...

Rennes sous la III^e république.

Cahiers d'Edmond Vadot. Secrétaire général de la ville. (1885 à 1909)

Sous la direction de P. Harismendy.

Ville de Rennes / P.U.R. 544 p. octobre 2008.

Ce curieux manuscrit détenu par la bibliothèque municipale était resté totalement inédit. Les cahiers d'Edmond Vadot, secrétaire général de la mairie de Rennes, méritaient d'être exploités. Il faut donc se réjouir de la parution de ce travail collectif. Les auteurs (parmi lesquels deux membres de l'Amelycor, Pascal Burguin et André Héland), présentent de façon concise et efficace le contexte social et politique de chaque période.

Sept maires se succèdent dans cette chronique ! Des plus connus, tels Le Bastard ou Janvier, aux obscurs, comme Lajat ou Poulin, (ce dernier, apprécié des dames... Nous sommes sous Félix Faure). La relation de Vadot est intéressante, le ton parfois acide.

Le secrétaire général est persuadé de l'innocence de Dreyfus, mais il ne restera qu'un « Dreyfusard en for intérieur ». Les changements de majorité, les luttes politiques rennaises, les relations avec l'Etat apparaissent dans cette chronique. Cela est fort intéressant, mais l'Histoire regorge aussi de détails amusants, ainsi, le 28 mai 1900, la nouvelle municipalité est installée, « M. Hébert, doyen d'âge a présidé le commencement de la séance... », bien sûr il a délivré « un long et fastidieux discours » Vadot note, étonné, que l'opposition républicaine a « écouté M. Hébert, dit 'Pouilloux' » de façon courtoise ! Les élections législatives de 1902 voient la candidature contre Le Hérissé d'un ancien étudiant rennais, un candidat venu de St Brieuc, Valentin Le Teuf qui est « un alcoolique et un parfait abruti », mais qui devient en peu de jours la coqueluche des étudiants. La préfecture s'en inquiète beaucoup...

Toute la vie d'une ville de province, ses salons, ses coteries, ses spectacles, apparaît dans ces carnets. [voir aussi p 20]

« Le cercle des Pataphysiciens »

Collège de 'Pataphysique. Editions Mille et une nuits. 127 p. Septembre 2008.

Ce petit livre, qui ne pompe pas les phynances de l'acheteur, (3,5 €) propose des portraits de 17 éminents pataphysiciens, d'Alfred Jarry à Arrabal, en passant par Boris Vian et Umberto Eco. Sans oublier Sa Magnificence Lutembi, crocodile sacré du lac Victoria !

Le Collège de 'Pataphysique, « société de recherches savantes et inutiles » est-il à prendre au sérieux ? Le Père Ubu définissait la pataphysique comme « une science que nous avons inventée et dont le besoin se faisait généralement sentir. ». Sans s'en inspirer, beaucoup d'érudits ont créé des écoles ou sectes ésotériques. Dans un « projet d'université d'insignifiance comparée », Eco propose de créer des chaires nouvelles ; on retiendra la « luthomiction » qui est l'art de pisser dans un violon. Le lecteur découvre un équivalent milanais de l'Ordre de la Grande Gidouille, (« Ordine della Grande Giduglia ») qui comporte le grade de « Cavaliere Ufficiale », (Cavalier officiel).

C'est intéressant la 'Pataphysique...

J-N Cloarec



UBU BUUR

Le 20 novembre 2008, Jos Pennec faisait découvrir le lycée et la salle Hébert au metteur en scène Marco Martinelli, à Ermanna Montanari (superbe mère Ubu !), et à quelques palotins.

Dans cette adaptation, jouée au T.N.B. du 19 au 22 novembre, la Pologne fantastique et irréelle est transposée en Afrique, « Ubu Buur », Buur voulant dire roi en wolof.

Le père Ubu, joué par Mandiaye N'Diaye était extraordinaire ! Quel régal de l'entendre, succombant aux suggestions de la mère Ubu : « de par ma chandelle verte, je pourrais rouler tous les jours en Ferrari rouge ? »

Et de se souvenir que l'horrible Charles Taylor, dictateur du Libéria, avait fait aménager un tronçon de route particulier pour conduire ses bolides !

J-N Cloarec

En parlant d'Ubu ...

GRAND CONCOURS DE GIDOUILLES

Tout étant dans tout et réciproquement

et compte tenu que la gidouille est par nature **centripète**

- Repérez une gidouille et photographiez-la.
- Déterminez si votre spécimen est de variété **lévogyre** ou **dextrogyre**.
- Essayez de pronostiquer quelle sera la variété la mieux représentée parmi celles qui nous seront adressées.
- Envoyez photo **et** pronostic à l'Amélycor en n'oubliant pas de préciser votre nom.

Sachez que les plus remarquables gidouilles auront droit à un écho spécial en nos colonnes. Les heureux élus dont le pronostic s'avérerait juste auront droit au titre de Palotin de 1^o classe. Les heureux élus dont le pronostic s'avérerait déficient bénéficieront de notre indifférence. Tous les autres seront condamnés « à la trappe » !

En foi de quoi, Nous, Grand Dépendeur de Gidouille, avons apposé, notre sceau



N.B. Ultime faveur adressée à Vos Incompétences, ces exemplaires capturés à Lisbonne :



← Lévogyre

Dextrogyre →



Les visites des élèves de la Cité scolaire se sont faites plus nombreuses. Compte rendu d'une des premières.

**Quand des élèves de Zola
découvrent l'espace patrimoine :**

Un après-midi culturel très tonique.



L'événement devrait être commun et ordinaire.

Il y faut cependant la conjonction de plusieurs facteurs, moins évidente qu'il n'y paraît.

La disponibilité des Amélycordiens ? Nul n'ignore qu'elle est proverbiale : « Encore là... Toujours prêts ! ». Mais le côté « scout canonique » est peut-être dissuasif...

L'incitation dynamique des collègues en exercice ? Nul n'ignore qu'elle est nécessaire et souhaitable ; mais en permanence entravée par l'urgence des tâches quotidiennes, qui ne vont pas en s'allégeant et imposent d'autres priorités.

Une information suffisante ? L'émetteur a l'impression de faire au mieux (L'Echo, le site, les affichettes), mais le récepteur est souvent saturé (cf ci-dessus).

Pourtant, tel après-midi d'automne, Amélycor a accueilli en ses « domaines » une vingtaine de jeunes lycéennes de Zola, invitées par leur professeur d'éducation physique, nouvelle arrivée dans l'établissement et elle-même bénéficiaire en début d'année scolaire d'une visite patrimoniale.

Initiative heureuse, assurément, mais mal récompensée : notre collègue, le matin même de la visite, s'est très vilainement abîmé les chevilles – la coïncidence est fâcheuse, mais Amélycor plaide non coupable, et a présenté à Dominique Bouvat ses vœux de bon rétablissement – .

Et les lycéennes ? Dûment interrogées par une paparazzi infiltrée sur l'intérêt qu'elles avaient pris à cette visite, elles ont gentiment dit leur satisfaction (nous n'en chiffrerons pas l'indice afin d'éviter tout reproche de complaisance narcissique envers nous-mêmes, qui ne sommes que de modestes passeurs), et ont fait part de leur étonnement.

Emmanuelle s'est dite émerveillée de voir une lunette astronomique datant d'aussi longtemps ;

Laura a confié s'être amusée de croiser un *squelette* (nous l'avons rassurée : ce n'était pas celui d'un « ancien du bahut », malencontreusement égaré dans le labyrinthe des couloirs et escaliers et finalement échoué là, salle Hébert) ;

Nina s'est interrogée sur la présence de nombreux ouvrages anciens dont le titre et la teneur, *Conférences pour prémunir les jeunes gens contre les propos des impies et les scandales des libertins* pour n'en citer qu'un, ne s'expliquent historiquement que par le passé lointain de l'établissement, qu'elle ignorait.

Toutes se sont dites ravies d'avoir visité pour la première fois les coulisses et les dessous d'un établissement scolaire que certaines, pourtant, fréquentent depuis la sixième. Qui a prétendu que la curiosité serait un vilain défaut ?!

Quant au sigle Amélycor et à l'existence même de l'Association dont nous croyions, naïvement, qu'ils dépassaient en notoriété celle du loup blanc et d'Emile Zola réunis, hélas, ils leur étaient jusqu'alors inconnus, et plus hermétiques qu'un caractère chinois (que certaines décryptent, lui, aisément !). Au temps pour nous !

La morale de la fable appartient à nos lecteurs et collègues. Le site patrimonial espère d'autres jeunes visiteurs.

Qu'on (se) le dise !

Wanda Turco

Paul GERMAIN



Paul Germain est décédé le 26 février 2009 dans sa 89^{ème} année. Né à Saint-Malo, il avait fait toutes ses études au lycée de Rennes où son père, prématurément disparu en 1929 enseignait la physique. (*« Mon lycée, je tiens au possessif, ce lycée est essentiellement le Lycée de Rennes. »*)

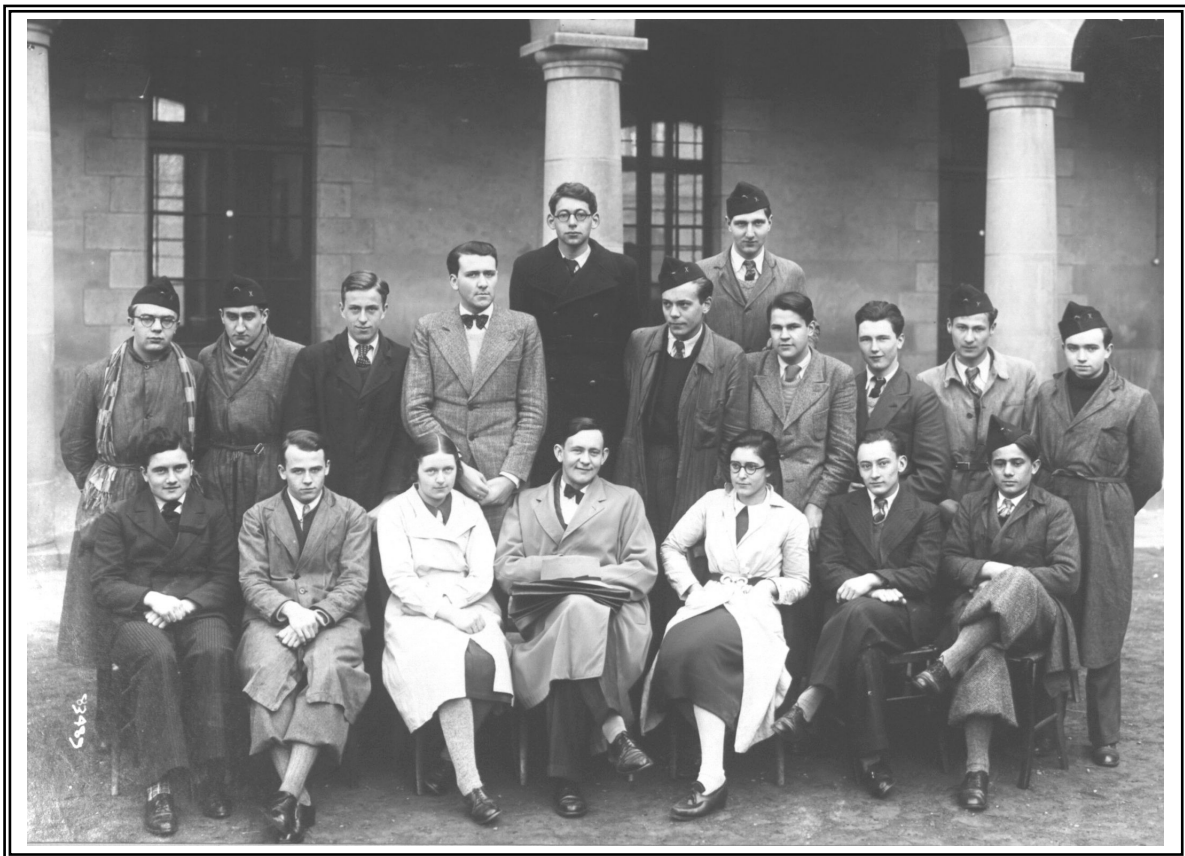
Paul Germain était un spécialiste mondialement reconnu de la mécanique des fluides et de mécanique des milieux continus et de leurs applications notamment à l'aérodynamique. Ses travaux ont permis la réalisation du « Concorde ».

Membre de l'Institut depuis 1970, Paul Germain fut nommé Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences en 1975. Il s'était particulièrement attaché à la mise en œuvre de la réforme de cette vénérable institution. En février 2006, dans un livre publié aux éditions L'Harmattan : « Mémoires d'un scientifique chrétien », Paul Germain relatait son riche parcours et fournissait de stimulantes réflexions sur la science contemporaine tout en restant fidèle à ses engagements de jeunesse.

Monsieur Germain était membre de l'Amelycor depuis la création de notre association.

Jos Pennec

Paul Germain au lycée



Coll. Guillopé

Classe de mathématiques spéciales préparatoires 1937-1938

VIGNERON R.	[X]	GERMAIN P.	AZINIERES P.	BROUX P.				
LE DRIAN L.		GUILLOPE R.	LE MERCIER G.	RAIMBAULT J.	FRANÇOIS X.	d'ARBONNEAU J.	PACAULT R.	FOUGERE M.
		PINEAU J.	[Prof X]	ALIX J.		LAVALLEY R.		GUESNE J.

Cette année-là Paul Germain qui avait eu le 1^{er} prix de mathématiques pures et le 1^{er} prix de physique-chimie, s'était vu décerner le prix d'excellence.

Dans cette classe riche en « talents » on remarque l'interne René Vigneron, déporté pour faits de résistance et mort à Dora en mai 1944, sur lequel nous reviendrons pour quelques informations dans un prochain numéro.



CI.A.T.

15 150 kg de fonte, 378 m³ de granite !

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	p 1
SUIVEZ LE BŒUF	p 2
LES TROIS MALHEURS (J. d. S)	p 3
CONTESTATIONS DES COLLÉGIENS	p 4-5
GRILLES ET PERRON (1865)	p 6-7
COULOMB, UNE AFFAIRE A SUIVRE	p 8
DOSSIER COMPLÉMENTAIRE	p 9-11
• Mathurin THÉBAULT	
• Antoine François OLLIVAUT	
LA RÉCRÉ « DÉCHAÎNÉE »	p 12
LES DESSOUS D'UN CORSAGE	p 13
FAITES LA FÊTE !	p 14-15
NOTES DE LECTURES	p 16
UBU BUUR / CONCOURS	p 17
APRÈS-MIDI CULTUREL	p 18
PAUL GERMAIN	p 19
AGENDA / SOMMAIRE	p 20

BULLETIN D'ADHESION

NOM

Prénom.....

Adresse.....

.....

Téléphone

Courriel @.....

- Désire adhérer à l'Amélicor pour l'année scolaire **2008-2009**
- Ci-joint un chèque de **15 €**

Le

Signature

Adresse :



TRESORIER AMELICOR
Cité scolaire Emile Zola
2 Avenue Janvier
CS 54444
35044 RENNES CEDEX

Agenda

Visite

- **Mercredi 22 avril** 14 h 30

(s'inscrire : nombre limité)

Visite de l'Institut de Géologie

- Collections.
- Toiles monumentales de Mathurin MEHEUT.

RV : entrée principale de l'université

Bus : lignes 6 – 16 – 40 express.

Arrêt « Tournebride »



Conférence

(Lycée E. Zola, Salle Paul Ricœur)

- **Jeudi 14 mai** 18 h

Les Mémoires de Vadot

par **Pascal BURGUIN**